

GT environnement du projet de parc éolien en mer de Saint-Nazaire
11 janvier 2022
en visioconférence

PJ : diaporamas présentés en séance

Participants : entre 40 à 50 personnes connectées

Ordre du jour :

1. Raccordement (RTE) :
 - point d'actualité sur les travaux
 - Calendrier de suivis après travaux et état d'avancement
 - rapport de suivi Bretagne Vivante atterrage N+2

2. Parc éolien en mer (PBG) :
 - Point d'étape sur l'avancement de la construction du parc
 - Mise en œuvre des mesures de suivis environnementaux
 - Plans d'actions des mesures de réduction MR9 (Puffins) et MR10 (Goélands)

M. HINDERMEYER (DREAL) accueille les participants. Le GT environnement s'est réuni pour la dernière fois en janvier 2021, or l'actualité a été dense concernant le parc éolien et son raccordement depuis, les travaux ayant bien avancé.

Présentation RTE (cf. diaporamas)

Point d'actualité sur les travaux

En réponse à FNE, il est précisé que les travaux de réparation en mer étaient liés à des liaisons qui s'étaient trouvées endommagées au moment de leur installation en 2020. Il s'agit d'aléas de travaux.

A l'exception des essais sur le poste électrique en mer, l'ensemble des travaux RTE sont réalisés

Suite à une interrogation concernant les métiers de la pêche concernés par les indemnités versées pendant les travaux, Mme GUERIN (RTE) précise que l'éligibilité des pêcheurs aux indemnités dépendaient de leur fréquentation de la zone. Les câbles ayant été installés dans une zone majoritairement sableuse, les métiers pratiqués sont essentiellement des arts traînants.

Le bilan carbone de ces travaux de raccordement n'a pas été réalisé et n'est pas envisagé.

Calendrier des suivis après travaux et état d'avancement

Ce point ne soulève pas de réaction des participants.

Rapport de suivi Bretagne Vivante atterrage N+2

RTE et Bretagne Vivante, son prestataire, se mettront prochainement en lien avec la mairie de Saint Nazaire afin d'évoquer le nettoyage de la plage de la Courance, car les suivis réalisés mettent en évidence que le nettoyage mécanique est pénalisant pour la bonne santé du milieu naturel.

Des panneaux d'information, créés en partenariat avec Bretagne Vivante et la mairie de Saint-Nazaire, ont été installés au moment de la restauration des barrières de protection du cordon dunaire,, sur la plage de la Courance.

Présentation PBG (cf. diaporama)

Point d'étape sur l'avancement de la construction du parc

Pour répondre à une question de FNE concernant les règles de navigation et de pêche au sein du parc une fois qu'il entrera en fonctionnement, il est indiqué que ce sujet fera l'objet d'une concertation et d'un avis en Commission Nautique Locale avant d'être arrêtée par le préfet maritime de l'Atlantique. Cela concernera la pêche, mais aussi les règles de navigation et d'usages nautiques amateurs. Pour mémoire, de grandes orientations avaient été définies lors

d'une Grande Commission Nautique en 2015. Il avait notamment été prévu qu'il soit possible de pêcher aux arts dormants dans le parc, sous certaines conditions.

Mise en œuvre des mesures de suivis environnementaux

Suivi du bruit aérien : la direction du vent portait bien le bruit vers la côte au moment des mesures.

Suivi de la turbidité pendant les travaux

Suivi de la ressource halieutique et qualité des eaux : les données acquises sont en cours de traitement, les dernières campagnes ayant eu lieu en décembre 2021.

Des participants signalent que cette année est particulière en raison de l'exceptionnelle abondance de poulpes sur tout le Nord Gascogne. Par ailleurs, la saison de pêche à la sardine a été très mauvaise pour les pêcheurs de La Turballe. PBG a des discussions avec l'Ifremer et prévoit de prendre en compte d'éventuelles recommandations concernant l'analyse et l'interprétation des données dans ce contexte annuel particulier. Par ailleurs, PBG met à disposition des chercheurs qui le souhaitent les données recueillies, afin de contribuer aux éléments de contexte nécessaires à l'étude de certains phénomènes.

M. GOUMAS, représentant le CD44 de la FNPP, synthétisera les données de pêche amateur sur et autour du banc de Guérande, issues des clubs dont des adhérents partagent leurs données. Un échange avec PBGe sera programmé.

Suivi du bruit et des mammifères marins en phase de construction : la cartographie de la dispersion du bruit est en cours de réalisation par Quiet Ocean. Les résultats sont, à ce stade d'analyse, conformes voire inférieurs, à ce qui avait été envisagé dans l'étude d'impact. Ce rapport pourra faire l'objet d'une présentation lors d'un futur GT environnement. Suite à une interrogation de l'OFB, il est précisé que les mesures des bruits émis couvrent des périodes où des forages étaient réalisés ; à ce stade des analyses, il semble que les bruits émis par ce type d'opération soient difficilement perceptibles parmi les bruits ambiants dès qu'on s'éloigne de la source.

Concernant le protocole d'effarouchement des mammifères marins, un participant s'interroge sur l'utilisation de pingings, qui sont parfois critiqués. Il est précisé que ce type de protocole est standard pour les travaux maritimes, et qu'il a été élaboré en concertation avec des experts. Le matériel utilisé a par ailleurs été choisi sur la base d'un benchmark conduit par l'Ifremer. En l'état actuel des connaissances et des constats sur le chantier, l'utilisation de pingings paraît pertinent et son intérêt a été confirmé par les experts de Pélagis..

Suivi de l'avifaune

Autres suivis à venir en phase de construction : peuplements benthiques de fonds meubles et chiroptères : Le suivi des chiroptères pourra commencer sur les 3 éoliennes concernées dès qu'elles seront entièrement raccordées au réseau électrique. Le suivi sera mené sur 3 ans, avec une interruption hivernale, période d'absence des chauve-souris et pour mettre le matériel à l'abri.

Plans d'actions des mesures de réduction MR9 (Puffins) et MR10 (Goélands)

MR9 : réduction du dérangement de la halte migratoire du Puffin des Baléares

MR10 : préservation des sites de nidification du goéland marin

Ces points, qui ont déjà fait l'objet de nombreuses concertations, ne donnent pas lieu à des questions particulières.

Questions diverses

M. SAMAMA, maire du Pouliguen, indique qu'il est nécessaire que le travail d'acculturation se poursuive, car les impacts paysagers du projet sont régulièrement soulignés par ses administrés. Par ailleurs, il demande des précisions sur le sujet de la taxe éolienne, et rappelle que selon lui les règles de répartition entre communes devraient évoluer. A l'instar de ce qui a été fait en 2021, un plan de communication pour 2022 va être élaboré et mis en œuvre, pour une présence sur le terrain dès le printemps. Afin de démultiplier l'information, il conviendra de trouver des relais dans les offices de tourisme.

La question sur la taxe éolienne va être relayée auprès de la préfecture.

M HINDERMEYER conclut la séance en remerciant les intervenants pour la clarté de leurs présentations malgré la complexité des sujets abordés, ainsi que l'ensemble des participants. Le prochain GT aura lieu, normalement, avant l'été.